

CALLENS (*Auguste-Emile*), Gouverneur de la Banque du Congo belge (Bruxelles, 26.6.1877 - Ixelles, 14.4.1952). Fils de Pierre-Joseph et de Pettens, Anne-Marie.

Auguste Callens était entré en 1895, à l'âge de 18 ans, à la Société générale de Belgique, en qualité de commis. Il y gravit très rapidement les principaux degrés de la hiérarchie. En 1913, il fut nommé secrétaire, devenant ainsi une des chevilles ouvrières de cet important organisme financier. Six ans plus tard, le 2 juin 1919, il en devenait directeur, fonctions qu'il devait remplir jusqu'à fin 1947, époque à laquelle il fut atteint par la limite d'âge et nommé directeur honoraire.

Son activité s'exerça essentiellement dans le cadre des affaires bancaires de la Société générale où il témoigna de qualités exceptionnelles de travail, de clairvoyance et de bon sens.

En 1938, il avait été appelé à siéger au Conseil d'administration de la Banque du Congo belge, dont il devint vice-président en 1946. Il fut ainsi associé pendant de nombreuses années au développement des affaires congolaises et ne cessa d'y porter un vif intérêt.

Lorsqu'en octobre 1951, Paul Charles fut nommé gouverneur de la nouvelle Banque centrale du Congo belge et du Ruanda-Urundi, Auguste Callens fut appelé par le Ministre des Colonies à lui succéder à la tête de la Banque du Congo belge qui devait continuer à exercer jusqu'en juin 1952 le privilège d'émission qui lui avait été octroyé. Il se consacra avec ardeur à ses nouvelles fonctions, se préoccupant surtout de l'aménagement des structures de la banque en vue de sa nouvelle orientation.

Il mourut à la tâche le 14 avril 1952, sans avoir pu accomplir jusqu'au bout le mandat qui lui avait été confié.

Auguste Callens était également administrateur de la Forminière ainsi que de diverses sociétés belges et étrangères.

Distinctions honorifiques: Commandeur de l'Ordre de la Couronne, commandeur de l'Ordre de Léopold, commandeur de l'Ordre Polonia Restituta.

2 juillet 1964.
E. Van der Straeten.